

Financement initial

Le Programme de financement initial sert à accorder des contributions et/ou des prêts pour aider avec les coûts des activités de préaménagement relatives à la construction ou la rénovation d'un ensemble de logements abordables.

Objet du financement

Aide financière pour compléter des activités de préaménagement relatives à la construction ou à la rénovation de logements abordables.

Financement maximal

Prêt maximal sans intérêt – durée de 3 ans

- Jusqu'à 350 000 \$ (sûreté à fournir au besoin)

Contribution non remboursable maximale

- Jusqu'à 150 000 \$

Note: Le financement au titre de la contribution non remboursable doit être comptabilisé au plus tard le 31 décembre de l'année d'approbation de la demande.

Activités admissibles

Liste partielle des activités admissibles :

- Analyse des besoins et de la demande pour l'ensemble résidentiel proposé
- Enquêtes à objectif particulier
- Analyse préliminaire de la faisabilité financière
- Plans d'affaires
- Constitution en société
- Options d'achat
- Enregistrement de la sûreté
- Évaluation professionnelle
- Évaluation des lieux
- Droits exigés pour l'aménagement (liés à un changement de zonage ou à une entente d'aménagement, par exemple)
- Conception préliminaire
- Étude de viabilité de l'ensemble résidentiel
- Évaluations environnementales de sites
- Rapports géotechniques (tests de portance du sol)
- Analyse de modélisation de l'efficacité énergétique (coûts-bénéfices)

Pour demander un support de substitution, veuillez communiquer avec nous :

1-800-668-2642
centrecontact@schl.ca

700, chemin de Montréal,
Ottawa (Ontario) K1A 0P7

SCHL.ca

Canada



- Analyse de modélisation portant sur l'accessibilité (coûts-bénéfices)
- Études techniques (analyses d'incidence quant au vent, à l'ombre et à la circulation, par exemple)
- Plans et devis de l'ensemble résidentiel
- Estimation des coûts de construction
- Économiste en construction
- Documents contractuels
- Permis d'aménagement
- Rapport final sur la viabilité financière
- Évaluation du parachèvement des travaux

Exigences minimales obligatoires

Les exigences minimales comprennent notamment l'abordabilité, la durabilité économique et le logement des personnes qui ont les plus grands besoins :

- Les loyers proposés doivent être abordables selon les critères établis par la municipalité, la province ou le territoire, ou le gouvernement autochtone, ou être acceptables selon les programmes de la SCHL.
- Les immeubles doivent compter au moins cinq logements (ou lits) abordables.
- L'utilisation principale doit être résidentielle.

Admissibilité

Les proposants admissibles comprennent notamment :

- les fournisseurs de logements communautaires comme les organismes de logement sans but lucratif publics ou privés et les coopératives de logements locatifs, y compris ceux qui servent les Autochtones et/ou les populations du Nord;
- les gouvernements provinciaux et territoriaux et les administrations municipales, y compris leurs organismes et agences et ceux qui servent les Autochtones et/ou les populations du Nord;
- les organismes et gouvernements autochtones (y compris les bandes des Premières Nations et les conseils tribaux);
- les entrepreneurs, constructeurs et promoteurs privés.

Les types d'ensembles résidentiels admissibles sont notamment les suivants :

- logements communautaires pour Autochtones;
- logements communautaires et abordables;
- logements du marché à usage mixte ou locatifs abordables;
- maisons d'hébergement, logements de transition et logements en milieu de soutien;
- conversion de bâtiments à usage non résidentiels en logements collectifs abordables;
- rénovation de logements abordables existants.

Versement du prêt

On procédera aux versements lorsque les factures auront été fournies, les activités auront été exécutées et les documents justificatifs auront été reçus.

Les dépenses ou les coûts des activités réalisées et facturées avant la date d'approbation du financement initial ne sont pas admissibles.

Documents à fournir

Consultez la Demande de financement initial – Liste des documents à fournir.